

01. Règlement

BROCANTE DE GOMMECOURT

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

Article 1 : L'accueil des exposants se fera de 6h à 7h30, la clôture de la brocante est prévue à 18h, après 7h30 les places réservées et non occupées pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants, dans ce cas les sommes versées resteront acquises aux organisateurs à titre d'indemnités. Les exposants non-inscrits sur la liste de réservation devront attendre la fin du placement. Pour des raisons de sécurité aucune installation après 8h et aucun départ avant 17h30 ne seront autorisés.

Article 2 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casse ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...). Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel.

Article 3 : Les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur les lieux à la fin de la journée. L'exposant s'engage à ramener ses invendus et à laisser libre son emplacement de tout objet ou déchet.

Article 4 : L'exposant s'engage à respecter l'arrêté municipal et le règlement de la manifestation, à être inscrit auprès des organisateurs au registre de la manifestation, à respecter le périmètre prévu, à ne pas vendre de produits alimentaires ou de boissons sans l'autorisation de l'organisateur, à respecter le code de la route ainsi que le stationnement.

Article 5 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

En cas d'annulation par les organisateurs et uniquement dans ce cas, le montant de la réservation sera remboursé.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint et m'engage à m'y conformer. J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Le Signature (lu et approuvé)

Documents obligatoires à fournir pour valider votre inscription :

- Photocopie recto-verso de la carte d'identité
- Bulletin d'inscription remanié

☐
☐

02. Inscription. A retourner avant le 8 septembre

ALCS - 22 rue des Ecoles 78270 GOMMECOURT

Tél : 07.86.09.40.49

Email : amicale.lcsgc@orange.fr

Facebook : ALCS Gommecourt-Clachaloze

BULLETIN D'INSCRIPTION

FOIRE A TOUT DE GOMMECOURT DU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

Tarif de l'emplacement :

Gommecourtois : 3€ le mètre linéaire (2 mètres minimum)

Extérieurs particuliers :

4 € le mètre linéaire sans véhicule (2 mètres minimum)

20€ les 6 M/L avec 1 véhicule.

Professionnels :

32€ les 6 M/L avec 1 véhicule.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel (obligatoire) : _____

mail : _____ @ _____

Gommecourtois

Nombre de mètres linéaires sur stand (2M/L minimum) 3€ X _____ Total : _____ €

Extérieurs particuliers

Nombre de mètres linéaires sur stand sans véhicule (2M/L minimum) 4€ X _____ Total : _____ €

6 mètres linéaires sur stand avec 1 véhicule : 20€ X _____ Total : _____ €

Extérieurs professionnels

6 mètres linéaires sur stand avec 1 véhicule : 32€ X _____ Total : _____ €

Chèque de règlement : _____ €